

CREDIT DU MAROC

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au capital de 1.088.121.400 dirhams
Siège social : 201, boulevard d'Anfa - Casablanca
Registre du Commerce de Casablanca n°28.717 - IF 01085466
Arrêté du Ministre des Finances n° 2348-94

RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2024

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle pour soumettre à votre approbation huit résolutions.

Les projets de résolutions ont pour objet :

1. Approbation des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Quitus de leur gestion aux membres du Directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil de Surveillance ;
5. Décharge aux Commissaires aux Comptes ;
6. Ratification de la cooptation d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance ;
7. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance ;
8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

1. Approbation des rapports et comptes annuels, rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et affectation du résultat (première à troisième résolutions)

- a) Comptes sociaux et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (**première résolution**)

La première résolution porte sur l'approbation des différents rapports et des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023.

Les comptes sociaux que nous soumettons à votre approbation, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur au Maroc.

Les comptes sociaux font ressortir un résultat net de 532.791.157,88 dirhams au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation, à savoir le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023, ont été établis en normes IAS/IFRS conformément aux dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib.

Les comptes consolidés font ressortir un résultat net part du groupe de 503.088.778,86 dirhams au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Directoire vous présente les comptes sociaux et les comptes consolidés pour leur approbation, pour l'approbation des opérations qui y sont traduites et pour donner quitus aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance et décharge aux Commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mandat pour ledit exercice.

Les rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés figurent dans le rapport financier annuel 2023 disponible sur le site internet www.creditdumaroc.ma.

Les rapports du Directoire, ceux des Commissaires aux Comptes, les comptes sociaux et les comptes consolidés ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les statuts de la Banque et les dispositions légales.

b) Conventions réglementées (**deuxième résolution**)

La deuxième résolution a pour objet de soumettre à votre approbation les conventions réglementées préalablement autorisées par le Conseil de Surveillance au cours de l'année 2023 qui ont fait l'objet du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux articles 95 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée générale des actionnaires de Crédit du Maroc présente également les conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2023.

Le rapport spécial figure dans le rapport financier annuel 2023 disponible sur le site internet www.creditdumaroc.ma.

c) Proposition d'affectation du résultat (**troisième résolution**)

Votre Directoire a décidé de vous proposer la mise en paiement, en numéraire, d'un dividende de 34,20 dirhams par action au titre de l'exercice 2023, soit 372.137.518,80 dirhams. Ce dividende sera prélevé sur le résultat social de l'exercice 2023 qui s'élève à 532.791.157,88 dirhams augmenté du report à nouveau de 1.603.139.197,73 dirhams. Cette proposition a été portée à la connaissance de votre Conseil de Surveillance dans sa réunion du 11 mars 2024, qui l'a approuvée.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 15 juillet 2024.

Nous vous proposons d'approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2023.

2. Quitus et décharge (**quatrième et cinquième résolutions**)

- a) Quitus aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance (**quatrième résolution**)

Il est ensuite soumis à votre approbation de conférer, au titre de l'exercice 2023, quitus, entier, définitif et sans réserve (i) aux membres du Directoire de leur gestion et (ii) aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat.

Il est également soumis à votre approbation de donner quitus entier et définitif à Monsieur Karim Diouri, membre du Directoire, et à Madame Habiba Laklalech, membre du Conseil de Surveillance, ayant démissionné au cours de l'exercice 2023.

- b) Décharge aux Commissaires aux Comptes (**cinquième résolution**)

Il est ensuite soumis à votre approbation de donner décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mandat durant l'exercice 2023.

3. Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil (**sixième résolution**)

Lors de sa réunion du 11 mars 2024, le Conseil de Surveillance a coopté, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, un nouveau membre du Conseil en remplacement de Madame Habiba Laklalech et ce, pour la durée restant à courir du mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2025 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

La biographie résumée de Madame Nadine Koniski-Ziadé est détaillée en annexe du présent rapport.

La ratification de la cooptation de Madame Nadine Koniski-Ziadé est faite sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

4. Jetons de présence (**septième résolution**)

Il est proposé à l'Assemblée générale par le Conseil de Surveillance, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, de maintenir à 3.500.000 dirhams le montant global brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert depuis le 1^{er} janvier 2024 étant précisé que le Conseil de Surveillance déterminera la répartition de ce montant entre ses membres.

5. Résolution relative aux pouvoirs (**huitième résolution**)

La **huitième résolution** donne pouvoir à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter en faveur des résolutions correspondantes.

Le Directoire

Biographie résumée de Madame Nadine Koniski-Ziadé

Etat civil

Nom : Koniski-Ziadé
Prénom : Nadine
Date de naissance : 14 novembre 1975
Titres et diplômes : ESSEC – Spécialisation Finance ; Perfectionnement en marketing et droit

Nadine Koniski-Ziadé a plus de 27 ans d'expérience dans le secteur financier, en France et à l'international. Elle débute sa carrière en 1997 chez Goldman Sachs puis rejoint la banque d'affaires Rothschild & Co en 1998, à Londres puis Paris, où elle intervient pendant 13 ans - principalement en Fusions & Acquisitions, mais aussi en Placement Privé dans le cadre d'une expatriation à New York - comme banquier conseil pour le compte de multinationales, d'ETI/PME/PMI ou de sponsors financiers dans divers secteurs ; elle y développe une spécialisation particulière pour les entreprises et holdings familiales et les enjeux de gouvernance qui leur sont propres. En 2011, elle rejoint le groupe Quilvest en tant que Responsable des Relations Investisseurs Groupe & Communication. En 2016, elle crée sa propre structure à Paris, Stakeholder Advisors : active en levée de fonds, développement et recherche d'opportunités d'investissement, en interaction avec des investisseurs, gérants de fonds ou de sociétés et autres parties prenantes, en Europe et au Moyen-Orient.

Née le 14 novembre 1975 à Beyrouth (Liban), Nadine Koniski-Ziadé est diplômée de l'ESSEC.

Mandats occupés :

- Rothschild Martin Maurel (France) : Administratrice indépendante, membre du Comité des Risques.

Mandats libérés :

- Séché Environnement (France) : Administratrice indépendante, Présidente du Comité d'Audit, membre du Comité Stratégique.